



Guide pour la préparation du plan
de relance progressive du sport
pour les membres collectifs

Waterpolo Québec

26/06/2020



Guide pour la préparation du plan pour la relance progressive du sport des membres collectifs

Ce document contient, sans s’y limiter, les thèmes que votre plan de relance progressive du sport pour l’Étape 2 devra aborder.

Dans la rédaction de votre plan, assurez-vous de :

- donner des explications précises, ce qui facilitera la compréhension du document et vous aidera à répondre aux questions de vos membres.
- soumettre votre plan avec les annexes (ex. : plan de circulation dans l’établissement),
- soumettre l’attestation que tous vos entraîneurs, agissant comme sauveteur, ont complété le visionnement de la formation de mise à niveau relié à la COVID-19 de la Société de Sauvetage (disponible en visionnement libre sur leur site Internet).
- suivre le Guide pour la relance progressive du sport de Waterpolo Québec pour vous aider à compléter votre propre plan de relance.

Faites parvenir votre plan et tous les documents en annexe par courriel à : obertrand@wpq.quebec

N’hésitez pas à communiquer avec Waterpolo Québec si vous avez des questions.

Merci de votre collaboration pour un retour sécuritaire aux activités de water-polo.

Olivier Bertrand,
Directeur général
Waterpolo Québec



Table des matières

1. Identification du membre collectif.....	3
2. Lieu d'entraînement.....	3
3. Protocoles.....	4
4. Communications.....	4
5. Groupe FIXE d'entraînement (GFE) et fréquence des entraînements.....	5
6. Arrivée et accueil des athlètes.....	5
7. Arrivée et accueil des entraîneurs et des membres du personnel.....	5
8. Déroulement d'un entraînement.....	6
9. Personnel sauveteur.....	7
10. Registre des participants, formulaires de reconnaissance des risques.....	7
11. Formulaires de reconnaissance et acceptation des risques.....	8
12. Équipement.....	8
13. Sport sécuritaire.....	8
14. Adhésion.....	9
15. Adoption du plan de relance.....	9



Thèmes du Plan pour la relance progressive du sport des membres collectifs

1. Identification du membre collectif

- Nom du membre collectif (club/ville/organisme)
- Prénom de la personne-ressource à contacter pour toute question :
- Nom de la personne-ressource :
- Courriel de la personne-ressource :
- Numéro de téléphone de la personne-ressource :
- Nom de la personne qui remplit ce document, si autre que la personne ressource :
- Courriel de la personne qui remplit ce document, si autre que la personne ressource :
- Téléphone de la personne qui remplit ce document, si autre que la personne ressource :

2. Lieu d'entraînement

Cette section doit être complétée pour tous les établissements où vous tenez des activités de water-polo.

- Lieu d'entraînement n° 1 :
- Nom du responsable aquatique de l'établissement :
- Courriel du responsable aquatique de l'établissement :
- Téléphone du responsable aquatique de l'établissement :
- Comment l'établissement a-t-il communiqué au club et à ses employés le protocole sanitaire mis en place en raison de la COVID-19?
 - Veuillez fournir, si possible, le lien Internet vers le protocole de l'établissement, sinon transmettez le document en question à WPQ .
- Comment l'établissement a-t-il communiqué au club et à ses employés la nouvelle façon d'utiliser les installations et les mesures d'urgence établies en raison de la COVID-19?
- Veuillez fournir, si possible, le lien Internet vers le protocole ou le plan d'urgence de l'établissement.
- Comment l'établissement affiche-t-il clairement ses directives pour le personnel et les usagers qui circulent dans l'établissement?
- Quelles sont les procédures obligatoires pour l'utilisation des vestiaires?
- Quelles sont les procédures obligatoires pour l'utilisation des douches?
- Quelles sont les procédures obligatoires pour l'utilisation des toilettes?
- Quelles sont les dimensions (en mètres) du bassin ou de la section du bassin dont vous disposez pour vos entraînements? Le bassin sera-t-il câblé pour la natation en tout temps, donc sera-t-il impossible d'en retirer les câbles?
 - À qui incombe la responsabilité de retirer les câbles avant les entraînements de water-polo et de les remettre à la fin de ceux-ci?



- Quelles procédures a-t-on mises en place en raison de la COVID-19 pour cette manipulation?
- Quel est le nombre maximal de personnes permis par l'établissement sur le lieu d'entraînement par séance d'entraînement?

IMPORTANT : Si le nombre maximum de participants permis par l'établissement sur le lieu d'entraînement est supérieur au nombre maximum permis pour l'entraînement en piscine (natation ou water-polo) par WPQ, vous devez respecter la règle établie par WPQ.

3. Protocoles

- Décrivez votre protocole de gestion d'urgence général.
 - Veuillez transmettre la version intégrale du protocole à WPQ.
- Décrivez le protocole de gestion d'urgence que vous avez élaboré en raison de la COVID-19.
 - Veuillez transmettre la version intégrale du protocole à WPQ.
- Énumérez la liste de l'équipement de protection individuel (masques, gants, lunettes de protection ou visières, solution hydroalcoolique [ex. : Purell]) à la disposition du personnel du club.
- Expliquez comment vous procéderez pour assurer la distanciation physique dans le lieu réservé au personnel (bureau du club, bureau partagé avec le personnel des autres clubs ou de l'établissement).

4. Communications

- Expliquez comment votre club communiquera à ses employés ses nouvelles mesures sanitaires et celle de l'établissement, en plus des nouvelles mesures sanitaires concernant les entraînements dirigés.
- Expliquez comment votre club communiquera à ses bénévoles ses nouvelles mesures sanitaires et celles de l'établissement, en plus des nouvelles mesures sanitaires concernant les entraînements dirigés.
- Expliquez comment votre club communiquera à ses athlètes ses nouvelles mesures sanitaires et celles de l'établissement, en plus des nouvelles mesures sanitaires concernant les entraînements dirigés.
- Expliquez comment votre club communiquera à ses administrateurs ses nouvelles mesures sanitaires et celles de l'établissement, en plus des nouvelles mesures sanitaires concernant les entraînements dirigés.
- Expliquez de quelle façon vous procéderez à l'inscription de vos membres durant la période du déconfinement du water-polo.
- Expliquez de quelle façon vous préparerez les athlètes à leur retour à l'entraînement (ex. : explication du retour à l'entraînement progressif, programme d'entraînement au sol en prévision du retour à l'entraînement en piscine, etc.).



- Expliquez comment les entraîneurs présenteront les entraînements de natation (période d'échauffement) ou autres entraînements individuels aux athlètes, en prévision des entraînements dirigés. (Rappel : Il est interdit d'utiliser les tableaux blancs ainsi que les tablettes aimantées portatives.)

5. Groupe FIXE d'entraînement (GFE) et fréquence des entraînements

- Combien de groupes FIXES d'entraînement prévoyez-vous de former dans votre club?
- Combien d'athlètes comptera chaque GFE?
- Combien d'entraînements dirigés organiserez-vous en tout chaque semaine?
- Combien d'entraînements dirigés organiserez-vous chaque jour?
- Combien d'entraînements dirigés organiserez-vous chaque semaine pour chacun des GFE?
- Combien de GFE s'entraîneront simultanément dans un même bassin?

6. Arrivée et accueil des athlètes

- Décrivez comment les athlètes pourront accéder à la piscine, aux vestiaires, aux douches, et autres installations, s'il y a lieu.
 - Précisez s'ils devront suivre un chemin déterminé par l'établissement ou utiliser une station de lavage des mains, si l'établissement a installé une signalisation pour la circulation à l'intérieur de l'établissement, etc.)
 - Vous pouvez transmettre le schéma à WPQ.
- Expliquez la procédure d'arrivée à l'entraînement que doivent suivre les athlètes (ex. : questionnaire d'autodéclaration à remplir, fiche de présence, procédures pour la préparation à l'entraînement, utilisation ou non des vestiaires et douches avant l'entraînement, etc.)
- Expliquez la procédure que vous appliquerez pour la gestion des effets personnels des athlètes (ex. : sac à dos, sac filet) lors des entraînements afin de respecter les règles sanitaires (ex. : établissement d'une zone sur le bord de la piscine pour le dépôt des effets personnels, utilisation des casiers, utilisation de bacs, etc.).
- Expliquez comment vous assurerez le respect de la distanciation physique lors de l'arrivée des athlètes sur le lieu d'entraînement.

7. Arrivée et accueil des entraîneurs et des membres du personnel

- Décrivez comment les membres de votre personnel pourront accéder à la piscine, au bureau du personnel ainsi qu'aux vestiaires, aux douches et autres endroits, s'il y a lieu. (Précisez s'ils devront suivre un chemin déterminé par l'établissement ou utiliser une station de lavage des mains, si l'établissement a installé une signalisation pour la circulation à l'intérieur de l'établissement, etc.)
 - Vous pouvez transmettre le schéma à WPQ.



- Expliquez comment vous assurerez le respect de la distanciation physique lors de l'arrivée des membres du personnel sur le lieu d'entraînement.
- Expliquez la procédure d'arrivée à l'entraînement pour vos entraîneurs (ex. : questionnaire d'autodéclaration à remplir, fiche de présence, procédures pour la préparation du matériel, accueil des athlètes, etc.).
- Expliquez la procédure que vous appliquerez pour la gestion des effets personnels des entraîneurs (ex. : sac à dos, sac filet) lors des entraînements afin de respecter les règles sanitaires (ex. : établissement de zones sur le bord de la piscine et dans le bureau du personnel pour le dépôt des effets personnels, utilisation des casiers, utilisation de bacs, etc.).

8. Déroulement d'un entraînement

Expliquez toutes les étapes du déroulement d'un entraînement et de la transition vers l'entraînement suivant, en précisant le rôle du personnel à chacune des étapes.

- Préparation du matériel nécessaire
- Nettoyage du matériel avant l'entraînement
- Préparation du bassin ou de la portion disponible (cônes, marqueurs de position pour assurer la distanciation physique)
- De quelle façon les athlètes seront-ils répartis dans la piscine pour les différents exercices?
- De quelle façon les athlètes seront-ils répartis sur la plage de la piscine (si cela est permis) pour les différents exercices?
- Comment le matériel sera-t-il distribué aux athlètes?
- Comment diviserez-vous les groupes (ex. : moitié au sol, moitié dans l'eau)?
- Expliquez comment les athlètes devront circuler entre les activités au sol et en piscine lors des rotations, s'il y a lieu.
- De quelle façon les athlètes devront-ils quitter le bassin à la fin de l'entraînement?
- Comment les athlètes devront-ils remettre l'équipement qui leur aura été prêté?
- Comment le matériel sera-t-il nettoyé et rangé à la fin de l'entraînement?
- Comment les athlètes devront-ils quitter la piscine ou la plage de la piscine pour se rendre dans les vestiaires ou dans les douches, ou pour sortir de l'établissement?
- Où les athlètes pourront-ils se laver les mains avant de quitter l'établissement, s'ils n'ont pas accès aux douches ni aux vestiaires?
- Comment assurera-t-on la distanciation physique entre les athlètes de GFE différents lors de la transition entre deux séances d'entraînement successives?



9. Personnel sauveteur

Les membres collectifs devront fournir la preuve à Waterpolo Québec, avec leur plan de relance, que leurs entraîneurs, qui agissent aussi comme sauveteurs, ont complété le visionnement du [WEBINAIRE EN CONTEXTE DE COVID-19](#) destinée aux entraîneurs. Cette preuve doit être sous forme d'une lettre signée du président du club attestant que les membres identifiés ont complété le visionnement de la vidéo.

Je fournis la liste des entraîneurs, qui agissent aussi comme sauveteurs, ainsi que la preuve que chacun d'eux a suivi le webinaire de la Société de sauvetage. Les preuves doivent être fournies avant le début des entraînements.

- Veuillez transmettre à WPQ ces preuves.

10. Registre des participants, formulaires de reconnaissance des risques
Vous devrez tenir un registre des athlètes qui ont participé aux entraînements, y compris de tous les membres de votre personnel qui y étaient présents.

- Quels groupes d'âge pourront s'entraîner au sein de votre club durant la période du déconfinement?
 - Équipe du Québec
 - Séniors (18-69 ans)
 - 19U (niveau LCC)
 - 16U (niveau LCC)
 - Sport-Études
 - 14U (niveau LCQ)
 - 17U (niveau LR)
 - 14U (niveau LDP)
 - 12U (niveau LDP) – nés 2008-2009 seulement
- Expliquez comment vous vous assurerez que les présences sont prises au début de chaque entraînement et que les questionnaires d'autodéclaration des symptômes liés à la COVID-19 sont remplis par tous les membres présents.
- Expliquez comment vous tiendrez à jour le registre des présences afin qu'on puisse, au besoin, le consulter.



11. Formulaires de reconnaissance et acceptation des risques

Tous les membres qui participeront, d'ici la fin de la saison 2019-2020 (soit jusqu'au 31 août 2020) à des activités de water-polo sanctionnées par Waterpolo Québec devront OBLIGATOIREMENT signer ces deux formulaires de reconnaissance des risques :

- **le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques de Water Polo Canada (formulaire général faisant partie de la politique d'adhésion)**
- **le formulaire de reconnaissance des risques liés à la COVID-19**

Les membres qui n'auront pas signé ces deux formulaires NE POURRONT PAS prendre part aux activités de water-polo sanctionnées et NE SERONT PAS couverts par les assurances.

- Expliquez comment vous vous assurez que tous les membres participants, y compris les administrateurs et le personnel, ont rempli le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques de Water Polo Canada (formulaire général faisant partie de la politique d'adhésion) et le formulaire de reconnaissance des risques liés à la COVID-19.

12. Équipement

- À qui revient la tâche de nettoyer l'équipement utilisé durant l'entraînement, tels que les bancs, les buts, les ballons, les planches de natation, les flotteurs jambiers ou tout autre objet?
- Expliquez la procédure établie pour le nettoyage de l'équipement.
- Qui doit fournir les produits désinfectants pour le nettoyage de l'équipement?
- Énumérez la liste des produits désinfectants qui seront utilisés pour nettoyer l'équipement (bancs, planches de natation, flotteurs jambiers, ballons, etc.).
- Quelle méthode utiliserez-vous pour désinfecter les bonnets de water-polo avant et après chaque entraînement ou entre chaque utilisateur?
- Quel produit désinfectant utiliserez-vous pour nettoyer les bonnets de water-polo?
- Prêtez-vous, pour la durée de la saison ou du programme, un bonnet à chacun des athlètes, qui devront le nettoyer eux-mêmes?

13. Sport sécuritaire

Comment veillerez-vous à ce qu'aucun membre d'âge mineur ne se retrouve seul avec un entraîneur ou une personne d'âge majeur en position d'autorité au sein de votre club?

Comment veillerez-vous à ce qu'aucun membre d'âge mineur ne se retrouve seul avec un entraîneur ou une personne d'âge majeur en position d'autorité au sein de votre club durant une rencontre virtuelle (appel Zoom, FaceTime, WhatsApp, etc.) ou ne soit l'unique destinataire d'un message envoyé par une telle personne (courriel, texto, Facebook Messenger, etc.)?



Ces deux sections doivent se retrouver intégralement dans le plan de relance du membre collectif et signées par le président du club.

14. Adhésion

1. Je comprends que seuls les membres individuels de Waterpolo Québec (athlètes, entraîneurs, bénévoles, arbitres) dont l'adhésion est en règle pour la saison 2019-2020 peuvent prendre part aux activités sanctionnées de water-polo durant les différentes étapes du déconfinement.
2. Je comprends que, durant cette période, les membres individuels ne doivent s'entraîner qu'avec leur membre collectif primaire (club primaire) et ne fréquenter que celui-ci afin d'éviter la propagation de la COVID-19.
3. Je comprends qu'aucun membre ne pourra fréquenter deux membres collectifs (clubs primaire et secondaire) ou plus durant la période de déconfinement du water-polo.
4. Je comprends qu'aucun nouveau membre ni nouvel initié au water-polo ne pourra être accepté jusqu'à nouvel ordre pour les entraînements dirigés, car le déroulement des entraînements ou le fonctionnement de l'établissement ne sont généralement pas familiers à ces personnes, qui nécessitent en plus une attention plus particulière.

Waterpolo Québec déterminera quand les membres collectifs pourront accueillir de nouveaux membres individuels.

15. Adoption du plan de relance

Je, soussigné, atteste que ce plan a été adopté le _____ (date), à _____ (lieu), par le conseil d'administration de _____ (nom du membre collectif).

Nom en lettres moulées du/de la président(e)

Signature du/de la président(e)